

Français du monde

Magazine trimestriel

N° 174

été

2013

Français



du monde

Quelle sécurité pour les Français à l'étranger ?

www.francais-du-monde.org

Violences politiques, banditisme, risques sanitaires, climatiques, sismiques, nucléaires : les menaces qui pèsent sur les Français hors de nos frontières augmentent. Les questions de sécurité ont pris en quinze ans une importance considérable. Les engagements internationaux que la France doit assumer, que ce soit dans le cadre d'alliances ou par des interventions armées sur des terrains étrangers, font de nos compatriotes établis à l'étranger les cibles potentielles des actions de rétorsion de l'ennemi : prises d'otages, attentats. Cela justifie notre demande d'un appui déterminé, sans restriction, de l'Etat envers les victimes.

Sans dramatiser, il convient, dans un contexte où les menaces ont changé d'échelle depuis les attentats du 11 septembre 2001, d'anticiper toutes les situations dans lesquelles nos ressortissants pourraient se trouver en difficulté pour mieux gérer les crises susceptibles de survenir. S'il est de la responsabilité de l'Ambassadeur et du Consul d'assurer la sécurité des communautés françaises, il revient à chacun d'adopter une attitude responsable pour permettre aux autorités françaises d'œuvrer, en cas de crise majeure, dans les meilleures conditions. Cela suppose, en premier lieu, à l'arrivée dans le pays d'accueil, de s'inscrire au Registre des Français établis hors de

France et de faire ensuite connaître au Consulat chaque changement de coordonnées.

Pour éviter toute mauvaise surprise, nos compatriotes préparant un départ à l'étranger temporaire ou définitif doivent s'informer sur leurs conditions de vie et sur ce que seront leurs droits et devoirs dans leur futur pays de résidence. Les Français à l'étranger ne sont pas uniquement soumis, en effet, à des menaces tangibles, physiques. Ils vont aussi connaître une forme d'insécurité culturelle et juridique en se trouvant confrontés à d'autres réalités en matière, par exemple, de liberté d'expression ou encore dans le domaine des droits des femmes.

A chaque étape de votre parcours d'expatriation, la vie associative que vous proposent les sections Français du monde-adfe partout dans le monde vous permet d'approfondir vos liens avec votre pays d'accueil et de rencontrer des Français investis dans la vie citoyenne (voir nos articles sur les chefs d'îlots p. 4 ou sur les visites aux prisonniers français à l'étranger p. 5). Un grand merci à nos bénévoles actifs sur le terrain et aux nombreux contributeurs qui ont accepté de partager leur expérience avec nous dans ce numéro.

Monique Cerisier ben Guiga

Assemblée des Français de l'étranger : l'essentiel de la session plénière de mars 2013

La 18^{ème} session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) s'est tenue à Paris du 4 au 9 mars 2013. L'occasion pour vos élus de faire le point sur les différents dossiers concernant les Français établis hors de France.



Photo Olivier Bolvin / MAE.

Sécurité

La sécurité des Français à l'étranger reste la priorité du ministre des Affaires étrangères, de la ministre déléguée, des parlementaires et des Conseillers à l'AFE. "Aucune zone de la région sahélienne ne peut être considérée comme sans risque", a déclaré la ministre déléguée en appelant à la vigilance de tous les compatriotes résidant hors de France.

Enseignement

Plus de 25 000 élèves français à l'étranger bénéficient de bourses scolaires. De nouveaux critères d'attribution ont été définis dans un objectif de justice sociale, de transparence et de pérennisation du système. 93 millions d'euros étaient engagés pour ces bourses en 2012 ; 110,3 millions le sont pour la campagne 2013.

2013 sera une année test pour ces nouveaux critères et vos Conseillers seront particulièrement attentifs à la situation de familles qui seraient mises en difficulté par le nouveau mode de calcul. N'hésitez pas à solliciter vos élus pour leur faire connaître votre situation. Le groupe Français du monde-adfe à l'AFE a d'ores et déjà demandé à la ministre déléguée qu'une évaluation fine soit menée sur l'adéquation entre

les besoins des familles et les moyens qui leur seront alloués.

Réforme de la représentation des Français établis hors de France

La ministre déléguée a présenté le 20 février en Conseil des Ministres un projet de loi relatif à la représentation politique des Français résidant à l'étranger qui correspond au projet qu'elle avait dépeint lors du Bureau de décembre de l'AFE. Ce projet de réforme suscite des réactions mitigées. Les trois vice-présidents de l'Assemblée des Français de l'étranger, dont Anne-Colette Lequet pour le Groupe Français du monde-adfe, estiment que le texte ne tient pas suffisamment compte de l'avis de l'Assemblée des Français de l'étranger consultée sur le sujet en septembre dernier.

Il appartient désormais aux parlementaires d'amender ce texte. Le groupe Français du monde-adfe à l'AFE et l'association dont il émane ont fait des propositions en ce sens aux parlementaires de la majorité afin de l'améliorer sur un certain nombre de points.

Administration et élections

Des élections **législatives partielles** doivent se tenir au printemps dans les 1^{ère} et 8^{ème} circonscriptions des Français

de l'étranger. Les services du ministère délégué chargé des Français de l'étranger et du ministère de l'Intérieur sont pleinement mobilisés pour en assurer le bon déroulement.

La délivrance du passeport "**grand voyageur**" (48 pages au lieu de 32) sera enfin effective au 1^{er} avril. Ce format sera délivré à tout Français qui en fait une demande justifiée par la fréquence de ses déplacements à l'étranger et l'épuisement rapide des pages de son passeport. Considéré comme une extension du passeport ordinaire, il coûtera, pour l'instant, le même prix que le passeport de 32 pages.

La phase de test du dispositif **Itinéra** (valises mobiles permettant la délivrance de passeports sans que les Français n'aient à se rendre dans leur Consulat si celui-ci est trop éloigné de leur domicile) s'est révélée positive. Dès le mois d'avril, Itinéra sera déployé dans une centaine de postes consulaires.

Affaires sociales

Les procédures pour les certificats de vie sont simplifiées :

- Dans les pays d'Europe : un signalement réciproque et automatique des décès sera mis en place dans les pays qui ont un état civil fiable et centralisé.
 - Hors Union européenne : les certificats de vie pourront désormais être demandés sur Internet sur abonnement. Le certificat devra être imprimé, rempli, signé et renvoyé par internet. Jusqu'à présent, l'envoi s'effectuait obligatoirement par courrier et était soumis aux aléas des services postaux.
- L'EHPAD de Gaillac a été inauguré : cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est géré par le Comité d'entraide aux Français rapatriés (CEFR). Il offre un accueil aux compatriotes en situation de grande dépendance, de précarité et de rupture familiale.

M. F.

Entretien avec Anne-Marie Descôtes, directrice de l'Agence pour l'enseignement Français à l'étranger



La ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, Hélène Conway-Mouret, a lancé une concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger. Qu'en attendez-vous ?

La concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger intervient à un moment clé pour le réseau scolaire français à l'étranger. Elle doit poser les bases de l'action future de l'AEFE et de ses partenaires. La concertation mobilise l'ensemble des acteurs concernés et aborde des questions centrales : la demande continue de nouvelles inscriptions à laquelle doivent faire face les établissements, le financement

du réseau, le maintien de l'équilibre entre la mission de scolarisation des Français et l'accueil d'élèves étrangers, le développement de la coopération avec les systèmes éducatifs étrangers. La concertation devrait proposer en juin 2013 de nouvelles orientations pour notre offre d'enseignement. Enfin, les conclusions de la concertation nourriront les travaux menés par l'AEFE elle-même pour l'élaboration de son plan d'orientation stratégique qui couvrira la période 2014-2017.

Comment l'Agence peut-elle veiller à ce qu'un maximum d'enfants français continue d'avoir accès aux établissements du réseau dont les frais de scolarité sont si élevés ?

Les droits de scolarité des établissements français de l'étranger ne sont pas élevés au regard du coût réel des prestations éducatives qu'ils fournissent. Avec 535,3 millions d'euros inscrits au budget primitif 2013 de l'AEFE, les contributions de l'Etat (425 M€ pour le fonctionnement du réseau et 110,3 M€ pour l'aide à la scolarité) représentent un effort financier très important. Cet effort contribue au maintien de la qualité de l'encadrement et de l'offre éducative. En moyenne mondiale, la contribution annuelle de l'Etat par élève du réseau quel qu'il soit s'élève à plus de 2 000 euros. Cet investissement public permet d'assurer une offre éducative d'excellence à un coût bien inférieur pour les familles (2 à 3 fois moins chères) aux offres concurrentes, notamment anglo-saxonnes.

Par ailleurs, malgré la suppression de la prise en charge des frais de scolarité des lycéens (PEC), l'effort financier de l'Etat pour les bourses - l'aide à la scolarité sous conditions de ressources - reste très important. Avec 110,3 M€, l'enveloppe dévolue cette année à ces bourses représente plus du double de ce qu'elle était avant l'instauration de la PEC en 2007.

L'AEFE s'attache à gérer ce dispositif avec un grand professionnalisme et dans un esprit d'équité au bénéfice des familles françaises établies hors de France.

Vous avez participé à la 3^{ème} édition du Forum des anciens élèves des lycées français du monde à Vienne au mois d'avril. En quoi est-ce important de fédérer les Anciens ?

Le développement d'un réseau mondial d'anciens élèves est un enjeu majeur en termes de rayonnement de la langue et de la culture françaises, de notre modèle éducatif et des valeurs qui y sont attachées. Les Anciens sont les premiers ambassadeurs de la qualité et de l'excellence du réseau. Ils peuvent aussi bien promouvoir et soutenir les établissements qu'aider les plus jeunes issus du réseau dans leur parcours universitaire et professionnel. Enfin, les Anciens doivent être mobilisés dans le cadre de la diplomatie économique mise en œuvre par le ministère des Affaires étrangères. Ils sont un atout pour le développement des entreprises françaises à l'international qui ont besoin de pouvoir s'appuyer sur des cadres bien formés, bilingues et biculturels.

L'Agence a signé récemment une convention de partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) afin de renforcer l'appui aux associations "Français langue maternelle" (FLAM). Quels avantages ces associations pourront-elles en retirer ?

Cette convention met en place un partenariat aux termes duquel les associations FLAM pourront solliciter, à titre onéreux, le CIEP. Il pourra alors leur proposer des formations adaptées à leurs besoins, leur publics et leurs objectifs via des contributions sur supports numériques et sites dédiés aux associations FLAM, des formations sur zones d'implantation ou en France, et des interventions dans le cadre de séminaires nationaux ou régionaux d'associations FLAM.

Propos recueillis par Méлина Frangiadakis

Sommaire

AFE p. 2

Session plénière de mars

Actualité p. 3

Entretien avec Anne-Marie Descôtes

Dossier p. 4

Sécurité des Français dans les pays à risques
Détenus français à l'étranger
Salariés et travailleurs humanitaires

Pratique p. 7

Les Journées d'août 2013
Brèves : feuille médicale d'urgence, médicaments dangereux, CEFR, Alliance française, pensions alimentaires, impôts des non-résidents.

Culture p. 11

Entretien p. 12

avec Françoise Larribe

Vie des sections p. 14

Ethiopie - Madagascar -
Bade-Palatinat - Togo - Annaba -
Bucarest - Madrid

Français du monde

Magazine gratuit de Français du monde-adfe

62 boulevard Garibaldi 75015 Paris - France
tél : +33 1 43 06 84 45 - télécopie : +33 1 43 06 08 99
www.francais-du-monde.org - contact@adfe.org
www.facebook.com/francaisdumonde

Directrice de la publication :

Monique Cerisier ben Guiga

Comité de rédaction : Cybèle Bouteiller,

Laurence Deglane, Elisabeth Kervarrec,

Gérard Martin

Rédaction en chef : Méлина Frangiadakis

PAO, Prépresse : Laurence Deglane,

Isabelle Chardonnet.

Réalisation et impression : Bordessoules

42 av. de Rochefort 17413 St Jean d'Angély Cedex

Sécurité des Français dans les pays à risques : l'exemple du Mali

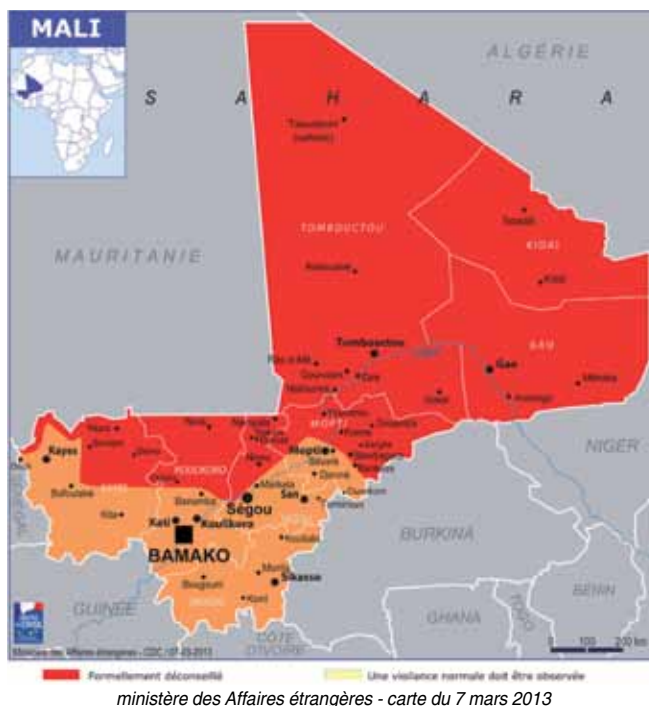
Au Mali, depuis plus d'un an, vigilance et sécurité sont nos mots d'ordre. Les messages diffusés par le ministère des Affaires étrangères au mois de mars dernier en témoignent : "Rappel concernant la sécurité : compte tenu de l'attentat de Tripoli, il est rappelé que la vigilance reste d'actualité" ; "En raison des menaces terroristes prévalant dans la zone sahélienne et des opérations militaires en cours sur une large partie du territoire malien, il est recommandé de faire preuve de la plus extrême vigilance. Pour rappel, il est formellement interdit de se rendre en zone rouge et il est déconseillé de se rendre en zone orange". Comment, dans un tel contexte, est assurée la sécurité des Français installés sur place ?

A la menace terroriste, jamais définitivement vaincue malgré le travail prodigieux accompli par les militaires de l'Opération Serval, pourrait s'ajouter, à l'approche de l'élection présidentielle, le risque d'instabilité politique. L'état d'urgence dans lequel nous vivons depuis plusieurs mois devra d'ailleurs être levé pour permettre aux candidats en campagne de faire des meetings.

Depuis 2009, notre plan de sécurité a été complètement revu pour prendre en compte la répartition de la communauté française dans le pays et la configuration de la capitale qui est plus étendue. De nouveaux emplacements de points de regroupement et d'évacuation, où les Français doivent se rassembler en cas de crise, ont été créés.

Comme dans tous les pays, **le dispositif d'îlotage est à la base du plan de sécurité établi par l'ambassade de France. Chaque circonscription consulaire est découpée en "îlots"** placés sous la responsabilité d'un "chef d'îlot".

Au Mali, les îlots sont maintenant plus nombreux, avec environ 450 ressortissants français par îlot (qu'on appelle "îlotiers"). Les chefs d'îlot se réunissent périodiquement avec le consul. Ils sont désormais dotés d'une radio qui permet un contact permanent avec le Poste de sécurité et ils sont secondés par des îlotiers adjoints en nombre suffisant. Ce système repose sur la mise à jour



régulière des listes d'îlotiers : vérification des départs définitifs ou provisoires, des arrivées récentes, des changements d'adresse, des contacts téléphoniques

ou électroniques. **L'ambassade informe en effet nos ressortissants par mail et/ou par SMS des mesures de protection à suivre.**

Mais beaucoup n'ont pas de boîtes mail ou se rendent ponctuellement dans un cyber-café (s'il n'y a pas de coupures d'électricité) ; il faut donc privilégier les appels téléphoniques et l'envoi de SMS en espérant que les lignes ne soient pas saturées ! Alors, surtout, garder son sang-froid !

Dans un Bamako en constante expansion et sans plan détaillé, il faut, souvent, pour situer physiquement des familles, les rechercher dans des rues non codifiées, dans des maisons sans numéro ou bizarrement numérotées ! Quel travail de fourni pour les dénicher !

Marie-Hélène Beye
Hélène N'Diaye

Pays classés en "zone rouge" : quelles implications ?

Les contraintes sécuritaires changèrent nos habitudes depuis que le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères divisa le Mali en deux zones : rouge et orange. Le risque majeur de la prise d'otages dans les espaces isolés et proches du désert interdit de voyager librement dans le pays. Les Français eurent du mal à l'accepter car, bien intégrés dans la vie malienne, ils ne ressentaient aucune animosité à leur endroit de la part des Maliens.

Tout changea : plus question de vivre "portes ouvertes" ; le Lycée, l'Institut français, l'Ambassade, les lieux des intérêts français en général se transforment progressivement en forteresses, l'attentat en ville étant toujours un risque certain à ces endroits-là.

Depuis mars 2012, le confinement chez nous certains jours – et surtout le soir – puis cette extrême prudence lors de nos déplacements, nous ont ainsi "préparés" à cette nouvelle vie.

A l'ombre

Il y a malheureusement de nombreux Françaises et Français en détention à travers le monde : 2 000 recensés, mais probablement plus, certains ne souhaitant pas être identifiés par les consulats. Les situations sont très différentes : les otages détenus en dehors de tout droit par des terroristes pour des raisons politiques, les détenus de droit commun pour un délit ou un crime sanctionné par la loi du pays de résidence, des politiques victimes d'une justice "à la botte" du pouvoir, des Français naïfs victimes d'escroquerie ou eux-mêmes escrocs et punis pour cela.

Les conditions du procès sont également très variables selon les pays mais toujours difficiles car **il s'agit d'un droit pénal avec lequel nous ne sommes pas familiers et dans une langue également étrangère**. Allez y comprendre quelque chose dans des procédures civiles ou pénales très différentes des nôtres, surtout si l'avocat et le traducteur (quand il y en a un) sont peu coopératifs.

Les peines varient aussi selon les pays : très lourdes aux Etats-Unis même pour des délits mineurs, lourdes également pour les questions de drogue dans les pays asiatiques comme l'Indonésie, la Thaïlande et Singapour : deux Français y sont condamnés à mort. Un autre à Houston. Sans parler des justices religieuses et des peines que l'on connaît en Arabie saoudite ou en Iran. Une mention particulière doit être faite des détentions illégales pratiquées par les Etats-Unis à Guantanamo en dehors de tout droit, où plusieurs nationaux français sont passés.

Il en est de même pour l'exécution des peines. Elles peuvent varier de sévérité ou de dureté : la prison japonaise par exemple, quoique les conditions matérielles y soient bonnes, est un enfer de règles à respecter et d'obéissance. Les Etats-Unis ne connaissent pas les remises de peine et autorisent rarement les condamnés à finir leur peine dans leur propre pays.

En Afrique où les conditions matérielles sont souvent épouvantables, en particulier en raison du surpeuplement, les Français bénéficient parfois d'un grand luxe : une cellule individuelle. Comme dans certaines autres régions du monde, la nourriture n'est pas fournie.

Les consulats apportent toujours une aide importante à nos concitoyens emprisonnés par les visites du consul, par la recherche d'un avocat, par l'envoi de colis ou de livres. Quelques associations s'occupent également de nos détenus mais leur travail est souvent rendu difficile par les réglementations tâtilonnes des pays concernés. Nos associations représentatives des Français à l'étranger, comme Français du monde-afde, pourraient s'investir, quand les conditions le permettent, dans la visite et le soutien à nos compatriotes emprisonnés.

Richard Yung, sénateur

Témoignage : ma visite à la prison de Cotonou

Lors de mon déplacement au Bénin, la section Français du monde-afde m'avait signalé que trois détenus français étaient incarcérés à la prison de Cotonou. L'ambassade m'ayant indiqué que je pourrais éventuellement les rencontrer, je décide d'aller les voir. Cependant, jusqu'au dernier moment, un doute subsiste sur l'autorisation de visite. Finalement, la veille de mon départ, je me rends à la prison de Cotonou, avec Madame Edet, Première conseillère à l'ambassade, les bras chargés de cartons contenant des magazines.

On nous fait attendre à la porte, puis on nous conduit dans le bureau du gardien chef où la rencontre avec les détenus aura lieu. Ils finissent par arriver et semblent en bonne santé physique, ils portent une sorte d'uniforme carcéral propre. Le plus âgé est cependant presque aveugle car les autorités béninoises refusent qu'il soit opéré dans une clinique décente.

Ces trois hommes, accusés de délits et crimes qu'ils réfutent, racontent l'opacité de la justice béninoise, les dénonciations et la corruption. **Pour ceux qui n'ont ni argent, ni famille à l'extérieur de la prison, impossible d'obtenir ni confort, même le plus élémentaire, ni nourriture décente**. Ils ont, eux, réussi à obtenir un matelas, contre rémunération cela va sans dire, mais la plupart des détenus dorment à même le sol. **La prison est tellement surpeuplée que certains prisonniers n'ont même pas la place de s'allonger pour dormir**.

Je constate que les rapports entre les détenus sont fortement hiérarchisés. L'un de nos Français fait signe à un jeune détenu qui vient chercher les cartons de magazines pour les transporter dans leur cellule.

Les trois hommes ne s'entendent pas très bien entre eux. Tour à tour, ils racontent leur histoire, l'un est plus prolixe que les



autres. Ils disent leur espoir de transfèrement, de sortie, de soins, mais **tout est incertain et les décisions sans cesse repoussées**. L'un d'eux est là depuis 47 mois sans qu'aucun jugement n'ait été prononcé ! Et l'argent, toujours l'argent qu'il faut avoir, qu'il faut verser pour vivre, survivre !

Coupables ou non coupables, peu importe à ce stade, où est la justice ? Quant aux Droits de l'Homme ils semblent loin, très loin.

Claudine Lepage, sénatrice

Comment assurer un environnement sécurisé optimum pour les salariés français travaillant dans des zones à risque ?

Printemps arabe, instabilité en Afrique, risque de piraterie ou encore enlèvements, rien n'infléchit le succès des entreprises françaises investissant à l'étranger.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de leur implantation dans le monde. On s'aperçoit vite que les investisseurs français sont omniprésents, et cela même dans les zones les plus dangereuses. On dénombrerait au Sahel 15 000 salariés français !

Un succès qui n'est malheureusement

pas toujours sans prix... Entre octobre et décembre 2009, sur 82 grandes entreprises internationales, 34 % avaient souffert d'attaques contre leur site, 6 % du meurtre d'un employé, 17 % d'enlèvements et 31% avaient été visées par le terrorisme ou la guérilla. Cette malédiction frappe des entreprises de toutes tailles.

Que préconisent donc les entreprises évoluant dans un tel environnement ?

En France, depuis 2002, les entreprises sont responsables de la sécurité de leurs employés. Si les ambassades apportent une assistance en termes d'information sur les dangers encourus dans le pays concerné, c'est aux sociétés de prendre les mesures adéquates pour assurer la sécurité de leurs salariés. Les grandes entreprises françaises implantées au Nigeria, en Algérie et dans d'autres pays à risque font souvent appel à des compagnies d'assurance

pour le rapatriement médical ou encore la veille sécuritaire. Des mesures bien coûteuses qui mettent souvent les petites et moyennes entreprises dans une situation vulnérable.

Certaines entreprises revoient leurs mesures de sécurité en fonction des événements. C'est le cas par exemple d'Areva qui, après l'attaque d'Ina Amenas, dans le sud-est de l'Algérie, a fait appel à des commandos pour sécuriser les mines d'uranium. Evidemment, toutes les entreprises n'ont pas le poids ni les moyens financiers d'Areva.

A noter, le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères vient de conclure un partenariat avec le Cercle Magellan qui regroupe plus de 200 entreprises présentes à l'international. Ce dialogue public-privé vise à mieux maîtriser l'évolution des risques et la gestion de crises. Cette coopération renforcée permettra à tous les acteurs en présence de gagner en efficacité.

Djamel Bekkai



© Paul Prescott - Fotolia.com

Protéger les travailleurs humanitaires

Chef de mission, chargé de programme, logisticien, médecin, infirmier, etc. Nombreux sont les ressortissants français qui travaillent dans des organisations non gouvernementales (ONG), qu'elles soient d'urgence ou de développement. Alors que l'on note une augmentation quantitative et qualitative des violences à l'égard des "humanitaires", la question de leur sécurité dans leur pays d'intervention se pose.

Les organisations internationales conscientes de cette réalité se donnent les moyens (humains et financiers) de repenser la sécurité de leurs salariés (aussi bien expatriés que locaux) et s'organisent de façon à pouvoir faire face aux risques, ce qui n'est pas forcément le cas dans les organisations locales qui ne disposent pas des mêmes moyens. Les organisations internationales développent différentes stratégies en cas de "crise" :

"L'acceptation" qui, éthiquement, se rapproche le plus de l'idéal humanitaire. Il s'agira pour l'ONG de trouver sa protection à travers les relations de

confiance développées avec les acteurs en présence.

"La protection" qui demande à l'ONG des ressources spécifiques et des moyens techniques supplémentaires.

"La dissuasion" qui vise à décourager les agressions potentielles par une démonstration de force ou de puissance. Le choix de la protection armée en est l'exemple type.

Les organisations internationales disposent toutes de plans de sécurité. En général, on y distingue quatre niveaux : situation normale ; situation tendue ; situation dangereuse et situation néces-

sitant l'évacuation.

Un autre document, appelé communément *security guidelines*, définit les règles de base sur la mission et donne des indications parfois très poussées sur les conduites à tenir : tenue vestimentaire, comportement en société, etc.

Quant aux organisations nationales, pour assurer la sécurité de leurs salariés, elles misent avant tout sur la proximité et l'implication des bénéficiaires dans les programmes.

La prise en compte de ces données culturelles, sociales, politiques et économiques favorise en effet la formulation de programmes adaptés, susceptibles de répondre aux besoins des populations et donc de réduire les suspicions et les peurs que peuvent susciter l'action humanitaire.

Sandrine Lemare-Boly

Journées d'août 2013

Jeudi 29 août	10h30-16h00	Atelier : communication internet : sites poussins ; réseaux sociaux. 3 horaires au choix : 10h30-12h00 ; 13h00-14h30 ; 15h00-16h30. Pour participer à un atelier, merci de vous inscrire à : contact@adfe.org	siège de l'association
	17h00-20h00	Réunion du Bureau national	
Vendredi 30 août	09h00-11h00	Atelier : formation des responsables de sections qui siègent en commission locale des bourses (CLB) : Michèle Bloch et Catherine Libeaut.	FIAP
	13h00-14h30	Déjeuner libre. Possibilité de déjeuner au self du FIAP.	
	14h30-16h30	Atelier : élections à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)	
	16h30-20h00	Réunion du Conseil d'administration	
Samedi 31 août	08h30-18h00	Assemblée générale - Accueil - Rapport d'activité du Conseil d'administration présenté par le Secrétaire général - Rapport financier - Débats et votes sur les rapports - Repas sur place - Débat sur les orientations 2013/2014 - Renouvellement du Conseil d'administration	FIAP
	18h30-19h30	Réunion du Conseil d'administration : élection du Bureau national	
	20h30	Soirée conviviale pour les adhérents qui souhaitent se retrouver autour d'un dîner	
Dimanche 1^{er} septembre	9h30-12h00	Réunion du Conseil d'administration	siège de l'association

Siège de l'association :

Français du monde-adfe, 62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris
(métro : Sèvres-Lecourbe / ligne 6 - Ségur / ligne 10)

FIAP :

FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 Paris
(métro : Glacière / ligne 6 - Denfert-Rochereau / lignes 4, 6 et RER B)

Dès maintenant, consultez les informations concernant ces journées sur notre site www.francais-du-monde.org.

Pour les adhérents, consultez régulièrement "le coin des adhérents".



Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent participer à l'Assemblée générale.

Feuille médicale d'urgence

C'est à Claude Girault, conseiller Français du monde-adf à l'Assemblée des Français de l'étranger, que l'on doit la création d'une feuille médicale d'urgence pour les Français en déplacement ou en résidence à l'étranger.

Elaborée en concertation avec le médecin-conseil du Consulat de San Francisco, la feuille médicale d'urgence est téléchargeable sur le site de certains consulats, comme par exemple celui de San Francisco (www.consulfrance-sanfrancisco.org > Sécurité > Se préparer à une situation d'urgence).

Cette fiche d'informations est à conserver sur soi et est destinée aux premiers secours et à la police lors de la survenue d'une crise ou d'un accident. Elle comporte des informations de contact (famille et amis à prévenir en cas d'urgence) et des renseignements médicaux élémentaires (nom du médecin traitant, groupe sanguin, maladies et allergies connues, traitements en cours, etc.).

Lors de la dernière session de l'AFE, le directeur du Centre de crise du ministère des Affaires étrangères, Didier Le Bret, a apporté son soutien à cette initiative. Il a indiqué qu'il veillerait à ce que ce formulaire soit prochainement mis à disposition sur le site "Conseils aux voyageurs" www.diplomatie.gouv.fr > Conseils aux voyageurs.

En voyage...



Afin d'améliorer son dispositif de réponse aux situations de crise, le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes a conçu un portail internet (Ariane) permettant aux Français qui le souhaitent de déclarer gratuitement et facilement leurs voyages ponctuels à l'étranger.

Ariane permet de recenser, en situation de crise, les Français déclarés présents dans la zone touchée ; d'informer les ressortissants en les appelant directement ou par SMS ; de contacter la personne désignée par l'utilisateur comme référente en France à prévenir en cas d'urgence, afin de donner, d'obtenir ou de recouper les informations relatives au voyageur.

Ariane ne se substitue pas à l'inscription au Registre des Français établis hors de France lorsque vous avez votre résidence à l'étranger.

Source : www.diplomatie.gouv.fr > Conseils aux voyageurs > Ariane



Caisse des Français de l'Etranger

La destination... OK ! Le job... OK ! Le logement... OK ! Et la Sécurité sociale ?

La Sécurité sociale pendant une expatriation est aussi un point clé pour une expérience réussie. Que dois-je faire si j'ai un accident ? En cas de consultation chez le médecin ? En cas de maternité ?

Toutes ces questions doivent être posées avant le départ pour ne pas vous trouver pris au dépourvu en cas de problème car la Sécurité sociale française ne vous suit pas à l'étranger.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous en matière de protection sociale :

- s'appuyer uniquement sur le régime de protection sociale local après étude des conditions d'éligibilité et des prestations offertes,
- choisir une assurance privée locale ou française (spécialisée dans l'international),
- adhérer à la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) pour

garder le lien avec le système de Sécurité sociale français. La CFE est une caisse de Sécurité sociale qui a été créée pour éviter toute perte de droits engendrée par un départ à l'étranger. Elle permet aux expatriés de conserver un lien avec le système français et assure la continuité avec le régime général au retour et pendant les séjours temporaires en France.

Avec la Caisse des Français de l'Etranger, vous avez le choix de combiner librement les trois assurances qu'elle propose : maladie-maternité (invalidité pour les salariés), accidents du travail-maladies professionnelles et vieillesse (retraite de base de la Sécurité sociale) également pour les salariés. Vous bénéficiez alors des mêmes prestations qu'au régime général obligatoire français. Dans tous les cas, le mieux est de définir la couverture sociale qui vous convient avant votre départ pour éviter tous délais de carence ou difficultés.

Plus d'informations sur www.cfe.fr

Brèves

U.E. : un triangle pour repérer les médicaments dangereux

Le 7 mars dernier, la Commission européenne a adopté une décision visant à renforcer la **pharmacovigilance, système de protection de la santé publique dans l'Union européenne**. Cette décision prévoit qu'un triangle renversé figurera à partir de septembre 2013 sur la notice de certains médicaments commercialisés sur le marché européen et permettra aux patients et aux professionnels de la santé de repérer facilement les médicaments qui font l'objet d'une surveillance supplémentaire ; en outre, le texte qui l'accompagne les encouragera à signaler tout effet indésirable inattendu par l'intermédiaire de systèmes de notification nationaux.

Ce symbole sera donc utilisé pour signaler les produits pharmaceutiques faisant l'objet d'une surveillance supplémentaire, soit plus précisément :

- tous les médicaments autorisés après le 1^{er} janvier 2011 et contenant une nouvelle substance active ;
- les médicaments biologiques, tels que les vaccins ou les produits dérivés du plasma, autorisés après le 1^{er} janvier 2011 ;
- les produits au sujet desquels certaines informations supplémentaires sont nécessaires après autorisation ou dont l'autorisation est soumise à des conditions ou à des restrictions pour en permettre une utilisation sûre et efficace.

Source : www.touteleurope.eu

Le saviez-vous ? Le CEFR gère 7 maisons de retraite

Le Comité d'entraide aux Français rapatriés gère sept maisons de retraite (EHPAD) en France.

Seuls 32 Français de l'étranger y sont hébergés en 2012, ce qui ne représente que 6 % des 534 places !

Un frein à l'accueil des personnes âgées démunies vient cependant d'être levé avec une décision de la Commission centrale d'aide sociale (04/06/2012) qui indique qu'un Français rapatrié démuné relève par nature de l'Etat qui doit prendre en charge ses frais de séjour en maison de retraite (et non pas le Conseil général de la région où est situé cet établissement). La possibilité d'accueillir des personnes âgées venant de l'étranger est ainsi plus largement ouverte et plusieurs personnes en ont bénéficié cette année.

Etant donné l'absence ou le petit nombre de structures proposées aux Français de l'étranger dans certains pays, il y a peut-être là une piste à suivre, tout en sachant qu'une rupture avec un pays où l'on a vécu longtemps est douloureuse.

Marie-Pascale Avignon-Vernet
représentante de Français du monde-adfe
au Conseil d'administration du CEFR

Vous voulez vous développer à l'international ?

¥€\$ You can!

LE MOCI VOUS PRÉSENTE LA FORMULE
3 EN 1 NUMÉRIQUE



- 24 numéros en lecture numérique
- Accès web illimité
- La Lettre Confidentielle hebdomadaire

**Le tout pour ~~210,00 €~~
175,82 € ttc / an**

Abonnez-vous en ligne sur notre site www.lemoci.com

Le MOCI
Le magazine du
commerce
international
Votre GPS Business

**OFFRE SPÉCIALE
Fdm-adfe
-30%**

Suivez @Fdmadfe
sur Twitter !



Retrouvez
Français du monde-adfe
sur Twitter :

twitter.com/Fdmadfe
pour ne rien manquer de l'actualité des Français de l'étranger et de l'association.

Suivez également les débats de vos élus pendant les sessions de l'Assemblée des Français de l'étranger retransmises en livetweet sur notre fil Twitter.

L'Alliance française fête ses 130 ans

L'Alliance française a été créée en 1883 à Paris par des personnalités telles que Louis Pasteur et Jules Verne ! Leur volonté était de mieux faire connaître et apprécier la langue et la culture françaises dans le monde. Près de 130 ans plus tard, plus de 1 000 Alliances françaises dans 137 pays accueillent environ 500 000 étudiants dans leurs salles de classe et plus de 6 millions de spectateurs pour des événements culturels ! Ce réseau unique en son genre fait non seulement vibrer la langue française et les cultures francophones sur les 5

continents mais favorise également les dialogues entre les cultures. La Fondation Alliance française, créée en 2008 à Paris et soutenue officiellement par le gouvernement français, coordonne le réseau mondial.

Alors, où que vous soyez, ouvrez l'œil, il y a certainement une Alliance française pas trop loin à découvrir !

Source : Alliance française de Manchester
www.afmanchester.org



Droit des pensions alimentaires

Le bureau du recouvrement des créances alimentaires (RCA) de la **sous-direction de la protection des droits des personnes de la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire** est l'autorité centrale fran-

çaise compétente pour mettre en œuvre la procédure de recouvrement de créances alimentaires à l'étranger.

◆ Si vous êtes une personne créancière d'une obligation alimentaire et que vous souhaitez poursuivre l'action en recouvrement de votre créance à l'étranger, le bureau RCA vous oriente pour mener la procédure de recouvrement selon votre situation.

◆ Si vous êtes une personne débitrice d'une obligation alimentaire, vous êtes tenu au paiement de votre dette d'ali-

ments ; le bureau RCA peut vous soutenir dans vos différentes démarches.

Ce même bureau peut également vous fournir des informations utiles en lien avec le recouvrement des créances alimentaires, notamment la possibilité de bénéficier d'une aide juridictionnelle. Voici les coordonnées :

Ministère des affaires étrangères - Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire - Service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire - Sous-direction de la Protection des droits des personnes - Bureau du recouvrement des créances alimentaires - 27 rue de la Convention - CS 91 533, 75732 Paris Cedex 15 - France
Téléphone : 011 33 1 43 17 90 01

Source : www.diplomatie.gouv.fr rubrique Vivre à l'étranger > Pensions alimentaires

Impôts des particuliers non-résidents : où trouver des informations ?

◆ Les non-résidents disposent sur le site www.impots.gouv.fr d'une rubrique qui leur est dédiée (rubrique Particuliers > Vos préoccupations > Vivre hors de France). Ils y trouveront un grand nombre d'informations utiles à l'examen de leur situation et à leurs démarches fiscales (déclaration, paiement, retenue à la source...) ainsi qu'une rubrique sur l'actualité les concernant.

◆ Sur www.impots.gouv.fr vous pouvez accéder à votre espace personnel (rubrique : Particuliers). Il vous permet d'accéder à votre compte fiscal à tout moment de l'année, d'effectuer vos démarches en ligne (déclaration, paiement...) et de consulter vos avis d'imposition sur les revenus, de taxe foncière et de taxe d'habitation des trois dernières années et vos paiements correspondants...
Ce service est gratuit.

N'oubliez pas d'emporter lors de votre départ vos trois identifiants personnels :

- numéro fiscal ;

- numéro de télé-déclarant (en haut à gauche de votre dernière déclaration) ;
- revenu fiscal de référence (cadre des références de votre dernier avis d'imposition).

◆ Vous pouvez également souscrire à ce service via le portail : mon.service-public.fr

Il vous suffit de vous connecter à votre compte sur le site "mon.service-public.fr" (si vous n'avez pas encore de compte sur ce site, vous pouvez en créer un en quelques clics) puis de créer une "liaison" avec votre espace personnel "impot.gouv.fr". Une fois cette liaison créée, vous pouvez accéder à votre espace personnel directement depuis votre compte "mon.service-public.fr", sans avoir à vous identifier de nouveau sur "impot.gouv.fr"

Source : passeport "couverture sociale française et fiscalité des expatriés" en ligne sur www.diplomatie.gouv.fr (rubrique Vivre à l'étranger > protection sociale)



Tricentenaire de l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris

Du point de vue de la technique et du style, tant en danse classique qu'en danse contemporaine, les danseurs du ballet de l'Opéra national de Paris sont unanimement reconnus. Depuis 300 ans, ils se forment principalement à l'Ecole de Danse de l'Opéra de Paris dirigée aujourd'hui par Elisabeth Platel, emblématique Etoile de la compagnie. Pour célébrer cet anniversaire d'exception, Françoise Marie a filmé durant une année scolaire les 130 élèves danseurs que l'on a si longtemps surnommés affectueusement "Petits Rats". Dès l'âge de 8 ans, ils entament avec détermination un parcours semé d'embûches qui leur permettra peut-être un jour d'intégrer le corps de ballet. Document fascinant aussi bien pour les passionnés que pour les non initiés.

"Graines d'Etoiles", de Françoise Marie, Arte Editions, 2012. Commandez le DVD sur www.arteboutique.com (Europe seulement) ou visionnez le documentaire en VOD sur www.artevod.com (monde entier).

Souvenirs d'Afrique de l'Ouest

"Un proverbe africain dit que "le morceau de bois a beau rester très longtemps dans l'eau, il ne deviendra jamais crocodile", ceci est une très jolie boutade imagée qui traduit une réalité bien réelle, qui est qu'on ne perd jamais tout à fait ce qu'on est réellement..." Marianne Zimmermann a, en quelque sorte, "épousé l'Afrique". Notre adhérente a passé trente-trois ans sur ce continent. Ses chroniques sont le fruit de ses déplacements personnels ou professionnels, au Mali où elle réside toujours, au Burkina Faso, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Son récit est préfacé par notre présidente Monique Cerisier ben Guiga qui y voit un "précieux témoignage" de l'expérience de l'expatriation dans un pays d'accueil où le quotidien diffère complètement de celui dont on vient.

"Chroniques africaines au Mali et ailleurs...", Marianne Zimmermann, Editions Velours, 1^{er} trimestre 2013. ISBN 9782351674444.



Une nouvelle collection aux éditions Autrement

C'est avec un ouvrage sur la banderole de l'historien Philippe Artières que la collection Leçons de choses démarre. A l'heure où émergent de nouvelles modalités de communication, la banderole apporte "un éclairage inédit sur l'histoire sociale de l'écriture". Parmi les objets écrits traditionnels, elle a un statut particulier : instrument de l'action politique, elle appelle au rassemblement et participe d'une occupation de l'espace public.



Les militants de Français du monde-afre en savent quelque chose et, parmi eux, les plus férus d'histoire se régaleront à la lecture de cet essai qui les conduira de la place Tien An Men aux stades de football.

"La banderole : histoire d'un objet politique", Philippe Artières, éditions Autrement, avril 2013. ISBN : 9782746733343.

"On a tous besoin d'un héros"



Boy, onze ans, habite dans un village maori avec sa grand-mère, son petit-frère Rocky et une tribu de cousins. Il est fan de Mickael Jackson et, cet été 1984, "Thriller" va changer sa vie...

En partie autobiographique, ce film est le deuxième long-métrage de son réalisateur néo-zélandais. Décalé, plein de fraîcheur, c'est une véritable découverte, largement remarquée dans les festivals à travers le monde. Les dialogues des

jeunes acteurs, l'originalité de la narration et la fantaisie du réalisateur garantissent au spectateur un bon moment de cinéma.

"Boy", de Taika Waititi, peut être visionné en VOD depuis la France, la Suisse, la Belgique et les DOM-TOM sur www.artevod.com/boy ou commandé en DVD sur www.arteboutique.com. Attention, la livraison n'est possible qu'en Europe.

Françoise Larribe : “Il est important que

Thierry Dol, Marc Féret, Daniel Larribe et Pierre Legrand ont été enlevés à Arlit au Niger au mois de septembre 2010. Tous travaillaient directement ou indirectement pour la société Areva. Françoise Larribe, l'épouse de Daniel, a été détenue à leurs côtés pendant plus de cinq mois avant d'être libérée fin février 2011. Depuis, elle œuvre sans relâche pour qu'on n'oublie pas les otages. Rencontre.



Mars 2013. Françoise Larribe prend la parole lors d'un rassemblement à Nîmes.

Vous avez été prise en otage avec votre mari et trois autres Français le 16 septembre 2010 à Arlit au Niger. Craigniez-vous les enlèvements ?

Nous avons vécu au Tchad, au Cameroun, au Mali, au Togo, au Gabon... **Je n'ai jamais eu peur en Afrique.** Il n'y avait aucune raison d'avoir peur dans tous les endroits où nous sommes allés, je me suis toujours sentie en sécurité. Daniel et moi avions déjà vécu presque 5 ans au Niger, à Arlit. Nous nous sommes interrompus pendant 18 mois pour partir en Namibie où mon mari était en mission pour la société pour laquelle il travaille, Areva, et cela faisait très peu de temps que nous étions de retour sur Arlit lorsque nous avons été enlevés. A notre retour au Niger, on nous avait donné des consignes de sécurité que nous respections. En notre absence, il y avait eu l'affaire Germaneau mais Michel Germaneau avait été enlevé à une centaine de kilomètres de l'endroit où nous nous trouvions. Nous étions dans une zone supposée être sécurisée.

Dans quelles conditions avez-vous été enlevés ? Avez-vous tout de suite réalisé que vous étiez victime d'une prise d'otages ?

Nous avons été enlevés dans la nuit du 15 au 16 septembre 2010 vers 3 heures du matin à notre domicile, à la cité des cadres de Somaïr (l'une des mines d'Areva). **Nous ignorions totalement qui pouvaient être nos ravisseurs mais nous avons tout de suite compris que nous étions pris en otages.**

Cinq employés de SATOM, (dont Thierry Dol, Marc Féret, Pierre Legrand et deux Africains qui ont depuis été libérés, ndlr) ont été enlevés à la même heure dans leur lieu de résidence habituel. Nous ne nous connaissons pas. Nous nous sommes vus pour la première fois en tant qu'otages, à peu près une demi-heure plus tard, lorsque nos ravisseurs nous ont regroupés.

Pouvez-vous nous raconter vos conditions de détention ?

A partir du moment où nous avons été rassemblés, on nous a dit que c'était Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) qui

nous avait pris comme otages. Après deux jours de route en voiture, nous sommes arrivés dans les montagnes et nous avons très rapidement compris qu'on était dans l'Adrar des Ifoghas parce qu'on savait qu'AQMI sévissait dans cette région-là.

Les conditions de détention étaient très spartiates, très dures. **A l'époque où nous avons été enlevés, mi-septembre, il faisait encore terriblement chaud. Nous étions en plein air, à l'abri des arbres ou des rochers.** Nous n'avons jamais eu de tente. Les chaleurs étaient très dures à supporter et nous avons aussi été exposés au vent et à la pluie. En décembre, nous avons commencé à avoir froid la nuit mais on nous a donné une deuxième couverture.

Il nous arrivait d'être déplacés. Nous ne le savions pas longtemps à l'avance, on nous l'annonçait généralement juste avant de partir. Le plus souvent on se déplaçait en pick up.

Nous mangions la même chose que nos ravisseurs : le matin, des taghellas c'est-à-dire des galettes de farine cuites dans le sable, avec du lait en

Nous ne les oublions pas

A l'heure où nous mettons sous presse, ce sont encore neuf otages français qui sont retenus quelque part dans le monde :

- Thierry Dol, Marc Féret, Daniel Larribe et Pierre Legrand s'apprentent à vivre leur 1000^{ème} jour de détention au Niger
- Philippe Verdon et Serge Lazarevic ont été enlevés au Mali le 24 novembre 2011
- Rodolfo Cazares, franco-mexicain, a été enlevé au Mexique avec plusieurs membres de sa famille le 9 juillet 2011
- Jules Berto Rodriguez Léal a été enlevé au Mali le 20 novembre 2012
- Francis Collomp a été enlevé au Nigeria le 19 décembre 2012

Pour plus d'informations : www.otages-du-monde.com

I'on sache qu'il y a toujours des otages"

poudre. Nous avions du thé pratiquement à volonté, nous pouvions nous le faire nous-mêmes. A midi, nous avions très souvent des pâtes ou à nouveau du pain avec de la sauce tomate, et le soir, pareil. Nous n'avions pratiquement jamais de légumes. De temps en temps, nous avions un peu de viande de chèvre ou de mouton et, en saison froide, nous avons eu des pastèques et des oignons.

Quelle attitude avaient les geôliers avec le groupe et avec vous en particulier qui étiez la seule femme ?

Ils n'avaient pas une attitude différente à mon égard mais ils m'adressaient très peu la parole. Les consignes étaient données à Daniel et à Thierry. De toute façon, nous recevions peu d'ordres. Il n'y avait pas de violence physique. La violence résidait dans le caractère insupportable de la détention.

Quelles ressources trouve-t-on en soi pour survivre ?

Avec Daniel, le matin, on se disait "il y a une journée à gagner" et le soir "on a réussi à passer une journée, on pourra en passer d'autres". On connaît de grands moments de désespoir, et encore, je n'ai passé que cinq mois et demi là-bas. J'imagine qu'après deux ans, cela doit être terrifiant. **Pour ne pas baisser les bras, il faut penser à ceux qui nous attendent de l'autre côté.**

Chacun va chercher au fond de soi cette volonté. On est soutenus soit par des convictions religieuses, soit par d'autres convictions, soit tout simplement par un instinct de résister envers et contre tout.

Que s'est-il passé dans votre esprit au moment de votre libération, sachant que vous avez dû vous séparer de votre mari ?

C'est excessivement douloureux et compliqué. En quelques minutes, on vous dit que vous partez et vous laissez pratiquement sur-le-champ votre compagnon derrière vous. C'était un sentiment très ambivalent, avec d'un côté le bonheur de revoir mes filles et de l'autre le sentiment d'abandonner mon mari.

A quand remontent les dernières nouvelles dont vous disposez ?

J'ai eu le privilège, si l'on peut dire les choses comme ça, de recevoir une lettre de Daniel il y a maintenant pratiquement un an. Après, nous avons eu en septembre cette vidéo qui les montre tous les quatre très amaigris, épuisés, mais vivants. Nous avons des contacts

avec le Quai d'Orsay ou les sociétés qui nous disent qu'ils sont toujours en vie, ce qu'a réaffirmé, je crois, le ministre Le Drian au mois de janvier dernier. Mais depuis c'est le flou le plus complet. Nous ne savons pas où ils sont.

La mère d'Ingrid Betancourt avait coutume, pour alerter sur le sort des otages, de dire : "Parlez d'eux, ils vivront ; oubliez-les, ils mourront".

Pensez-vous, vous aussi, qu'il faille médiatiser les situations de prises d'otage ou craignez-vous au contraire que cela nuise aux négociations ?

Je n'aime pas cette phrase parce que je la trouve trop catégorique et trop difficile à entendre lorsqu'on est familles d'otages mais il est important que l'on sache qu'il y a toujours des otages. Pendant deux ans, nous avons été discrets, mais maintenant nous avons décidé de parler d'eux car nous avons eu le sentiment qu'on les oubliait. **On arrive à 1000 jours de détention. C'est impensable qu'on ne parle pas d'eux.**



Il y a nos quatre proches mais il y a d'autres otages aussi. Nous avons eu le bonheur de voir récemment la famille Moulin-Fournier recouvrer la liberté au bout de deux mois de détention, ce qui est heureux pour elle car, avec des enfants, on peut imaginer combien la situation était compliquée et terriblement angoissante.

Vous êtes très soutenue par des comités qui se sont formés sur les lieux d'origine des quatre otages...

Tous ces comités de soutien qui se mettent en place avec des gens qui sont touchés par cette problématique et très attentifs, **c'est quelque chose d'assez fabuleux.** Les amis et les familles sont soudés.

Il faut mentionner aussi la solidarité de certaines communes et collectivités qui relaient notre attente avec des encarts dans leurs magazines mais aussi en affichant des banderoles. Il y a des maires qui sont assez extraordinaires pour cela, c'est important de le dire. On réalise que la solidarité et l'amitié ne sont pas de vains mots.

Propos recueillis par
Mélina Frangiadakis

Ethiopie : la section Français du monde-adfe fête son 50^{ème} adhérent

C'est une section dynamique et pleine d'énergie qui compte ces derniers jours une cinquantaine d'adhérents. Dirigée par le président Claude Vilain, secondé par un CA renouvelé et motivé, la section a multiplié cette année les rendez-vous (repas de l'amitié en octobre, la galette des rois en janvier...) pour permettre aux Français et aux amis francophones de se rencontrer.

Tous les 15 jours, des balades autour d'Addis-Abeba sont organisées pour le plus grand plaisir des adhérents, attirant de nombreux passionnés de nature et de randonnée.

Grâce à l'investissement et à la participation de ses adhérents, de nombreux articles sont mis en ligne sur www.fdm-adfethiopie.org chaque mois pour montrer les activités de la section.

Toutes ces activités sont à l'origine du succès grandissant de la section dont le nombre d'adhérents a presque doublé par rapport à l'année dernière.

Roberto Cossu



Français du monde-adfe Madagascar est "de sortie"

La section rassemble la communauté française de la grande île autour des valeurs de solidarité, d'entraide, de convivialité et d'engagement citoyen. Le Conseil d'administration a organisé une sortie récréative au centre de loisir "ô Safari", sur la route d'Anjozorobe, à 20 km de Tananarive.

La matinée fut consacrée à un parcours pédestre chargé d'histoire autour des descendants de Jean Laborde dont le tombeau se trouve à Ambodifahitra, petit village en haut d'une colline près de "Ô Safari". Une partie du groupe avait choisi de rester au centre afin de profiter de la piscine. Le déjeuner a ensuite réuni tout le monde avant le retour à Tananarive en fin d'après-midi. Une journée agréable pour les membres de cette dynamique association.

Jean-Daniel Chaoui

Décorations

Chaleureuses félicitations à nos adhérents

Ordre de la Légion d'Honneur - promu au grade de Chevalier :
Brigitte Tout, ancienne présidente de la section Belgique ;
Jean-Marc de Comarmond, adhérent à la section Washington ;
Michèle Bloch, trésorière de l'Association, personnalité qualifiée à l'Assemblée des Français de l'étranger ;
Jean-Pierre Capelli, président de la section Suisse, président du groupe Français du monde-adfe à l'Assemblée des Français de l'étranger.
Bernadette Mas, ancienne membre du bureau de la section Ethiopie ;
Claude Vilain, président de la section Ethiopie.

Ordre national du Mérite - promu au grade de :
commandeur : François Nicoullaud, ancien ambassadeur, ancien président de Français du monde-adfe.
chevalier : Pierre Dagonnot (président de la section Grande Bretagne),
Christiane Ciccone (Etats-Unis), Bérangère El Anbassi (Maroc), Chantal Picharles (Grèce), Catherine Rioux (Allemagne), Louis Sarrazin (Autriche),
conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger.

Bravo à Napline Plet, présidente de la section de Nouvelle Zélande, lauréate des Trophées des Français de l'étranger.

Pour les beaux yeux de Cunégonde !



Les adhérents de la section de Bade-Palatinat en visite à Neustadt

Neustadt/Weinstraße a toujours su donner une place importante aux femmes et celles-ci le lui ont bien rendu. Cette charmante ville élit chaque année la reine allemande du vin, ambassadrice du nectar allemand dans le monde ! Mais c'est à une autre habitante que la ville dut son salut. Lors des guerres de succession du Palatinat, les armées de Louis XIV brûlaient, pillaient, violaient tout sur leur passage, la ville de Neustadt fut sauvée in extremis par une habitante. Cunégonde, 17 ans, la grâce en personne et belle comme le jour, fut envoyée en ambassade auprès de l'officier chargé d'éradiquer la cité. Le jeune et fringant Pierre de Werth tomba sous le charme de la jeune Cunégonde au point de lui offrir son cœur et la libération de la ville. Neustadt fut la seule ville épargnée durant cette période trouble.

Claude Chapat

Pique-nique - barbecue à Badja

Français du monde-adfe Togo a organisé un pique-nique/barbecue à la ferme de Fofo et Ludivine, "Fleur des champs". Cette journée avait deux objectifs : faire connaître Français du monde-adfe aux nouveaux venus au Togo et en même temps faire connaître et déguster les produits fabriqués dans cette ferme. Un barbecue géant proposait les spécialités : côtelettes de porc et poulet grillé. Une soixantaine de personnes se sont retrouvées dans une ambiance sympathique. Ce fut l'occasion de faire connaissance avec de nouveaux arrivants. De nombreux gourmets ont passé leurs commandes de viandes.

Nous avons tous passé une journée au grand air dans une atmosphère très conviviale. Bravo aux organisateurs, Félicitations à Fofo et à toute son équipe.

Danielle Atayi



Annaba fête la francophonie

La section Français du monde-adfe d'Annaba a organisé, pour la sixième année consécutive, la fête de la francophonie à laquelle ont participé plus de 160 personnes, adhérents, artistes et enseignants de français. Au programme : concerts de musique, chants, séance de poèmes écrits et lus par les enfants de l'Espace Culturel francophone associatif "Le Petit Prince" et danse dans une ambiance survoltée grâce à laquelle tous les participants ont partagé avec M. le Consul Général de France à Annaba, Sameh Safty, un moment exquis dans un établissement magnifique situé au bord de la mer méditerranéenne et dénommé "la Caravelle". Faisons de telle sorte que cette "caravelle" fasse découvrir de nouveaux horizons aux amoureux de la langue et de la culture françaises.

Fwad Hasnaoui

Redémarrage de la section de Bucarest

Dans le cadre de la journée internationale des Roms, la section Français du monde-adfe de Bucarest a organisé une rencontre autour de la situation des Roms en Europe. Le point de départ de cet échange était la lecture d'extraits de récits de vie de femmes Roms de France et de Roumanie : "Louise Pislă, Mémoires d'une Tsigane d'Alsace" de Louise Helmstetter et "Chœur de Femmes tsiganes" de Claire Auzias.

Le responsable de la section est Nazim Sellal ; l'adresse de la section : fdmadfe.roumanie@adfe.org

Projection-débat sur l'exil républicain espagnol en France

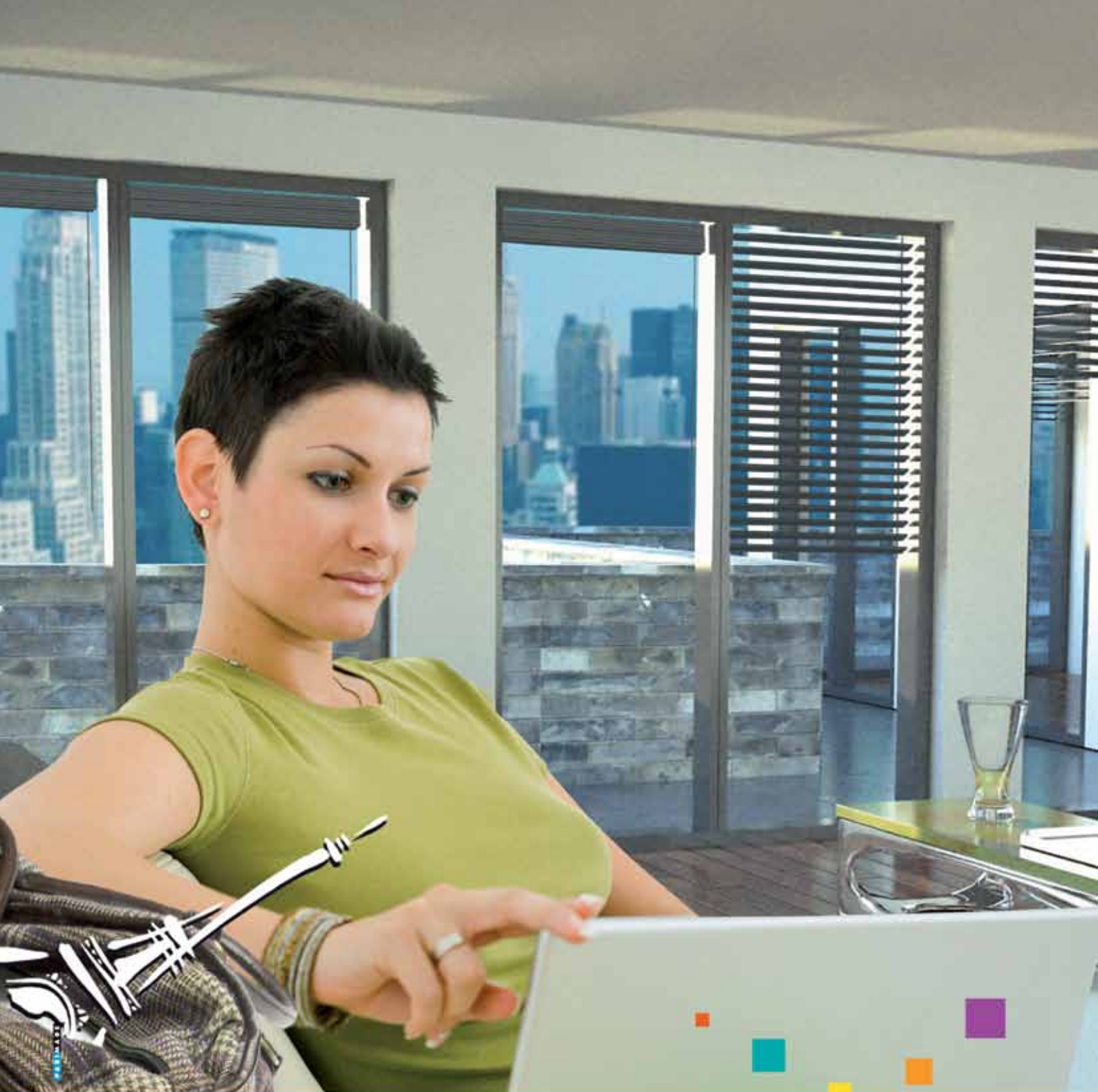
La section Madrid de Français du monde-adfe a organisé, en collaboration avec l'Institut Français, une soirée consacrée au devoir de mémoire sur l'exil espagnol. Deux documentaires ont été projetés : *L'exode d'un peuple*, film muet réalisé en février 1939 par deux cinéastes amateurs qui ont suivi l'exode massif des exilés républicains espagnols et *La valise égarée*, réalisé par Paul Rousset en 2009. La projection a été suivie d'une conférence de Placer Thibon, maître de conférences de l'Université de Toulouse-le-Mirail, retraitée, présidente d'une association mémorielle sur l'exil espagnol à Toulouse et dans sa région.

Le théâtre de l'Institut était plein (250 places) et au moins 60 personnes n'ont pas pu entrer. Parmi le public, beaucoup d'Espagnols ou de Franco-espagnols dont les parents avaient été exilés ou déportés en France après la victoire franquiste. Ce public a suivi la projection des documentaires avec une émotion intense difficilement contenue.

Marie-Laure Rieu-Millan

"Sites poussins"

Français du monde-adfe vient d'intégrer au site www.francais-du-monde.org une centaine de "sites poussins" à l'intention des sections qui n'ont pas de site. Ces sites ont une page d'accueil affichant un texte de présentation de l'association, les cinq dernières actualités du site national, les informations de contact et un lien Facebook. Pour plus d'informations, envoyez un mail à contact@adfe.org



CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER LA SÉCURITÉ SOCIALE DES EXPATRIÉS

Expatriés, pensez à votre Sécurité sociale française !

Si vous travaillez, étudiez ou simplement résidez à l'étranger, vous avez droit, comme tout Français, à la Sécurité sociale. Caisse d'assurance volontaire, la Caisse des Français de l'Étranger vous protège comme si vous étiez en France.



Caisse des Français de l'Étranger
La Sécurité sociale des expatriés

• d'informations : 33 1 64 71 70 00
www.cfe.fr